VOL. XLVIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 27 AOUT 1919 — No. 40

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être a[illegible]:
Le Manitoba
[illegible]VENUE PROVENCHER
SA[illegible]NIFACE - MANITOBA
[illegible]phone : Main 3377

COUPS DE PLUME

Le coût de la vie intéresse toujours la population et il ne cesse de faire le sujet quotidien de toutes les conversations.

Ce qu'il y a de plus cocasse c'est que non seulement le simple *populo* se plaint, mais c'est que l'élement millionnaire et profiteur semble vouloir crier plus fort que tous les autres.

S'il fallait les en croire ce sont ceux qui ont fait les plus gros profits, ceux qui ont accaparé le plus de denrées de toutes sortes, qui sont les plus dignes de pitié et de commisération, parceque ce sont ceux qui ont le plus souffert et qui ont fait les plus grands sacrifices personnels.

Nous disions la semaine dernière qu'il était facile pour un monsieur dont la garde-robe était d'avance bien remplie, de ne pas faire d'achats nouveaux de chapeaux de souliers et de pantalons.

Si nous devons porter foi aux doléances d'un certain nombre de ces personnages nous aurions fait erreur en accusant ces messieurs d'être possesseurs de trousseaux complets.

Ils ont, parait-il, été toute leur vie d'une économie sans-pareille.

Deux complets par année, deux ou trois chemises une paire de chaussures, une ou deux cravates, et ainsi de suite, voilà ce qui a fait le maximum de leurs exigences.

Ce sont ces goûts modestes qui leur ont apporté leurs millions et rien autre chose.

Pour nous, même au risque de passer pour des prodigues, nous croyons toujours que toutes ces économies de bouts de chandelles, chez des millionnaires ne prouvent qu'une chose: de la pingrerie ou un travers de cerveau.

Par contre, l'entassement des marchandises pour fins de plus amples profits, s'appelle de son vrai nom : gloutonnerie et vol.

Du reste, nous ne croyons pas à toutes ces réclames à la parcimonie et nous prenons toutes ces histoires pour de la fumisterie, pure et simple.

Les doléances du multi-millionnaire Armour qui prétend porter le même chapeau pendant cinq ans et qui prend la peine de le rafistoler avec de l'encre, toujours par économie, ne sont pas moins bêtes et absurdes.

Voici des gens qui économisent cinq dollars par année, sur leur chapeau, mais qui n'hésitent pas à dépenser des millions pour se construire des résidences dont une seule corniche coûte un prix suffisant pour acheter des chapeaux à toute la population... disons de Saint-Boniface.

Ah! que l'on n'aille pas croire que nous envions ces messieurs ou leurs fortunes.

Nous sommes trop heureux pour vouloir nous exposer à un si grand malheur.

Mais, de grâces, que l'on cesse donc de nous corner les oreilles avec toutes ces sornettes, plates et insipides.

Ces pauvres gueux peuvent aller nu-pieds et nu-têtes, si cela peut leur économiser quelque chose et, s'ils l'aiment ainsi.

Ce que cela peut nous faire après tout?...

Et puis, il n'y a pas que ces citoyens qui portent le même chapeau et le même costume pendant plusieurs années—nous faisons nous même la même chose... Mais, comme nous le faisons parceque nous ne *pouvons* pas faire autrement, nous n'osons pas nous en vanter, voilà tout!

Si les citoyens ordinaires et le gros public, n'ont que du mépris pour toutes ces sottises des riches, par contre, ils auraient pour eux une admiration réelle, si au lieu d'entasser et de cacher dans les sombres et froids cachots de leurs entrepôts les produits nécessaires à la vie, dans le seul but de faire monter les prix et de suçer le meilleur sang du pauvre, ils permettaient une distribution plus équitable du pain, du lait, de la viande, des fruits et des légumes parmi la population qui souffre de faim.

Qu'ils aident à la réduction du coût de la vie, et ils pourront compter sur la reconnaissance du public qui s'empressera vu leur paucreté, de leur offrir des chaussures pour eux, leur famille et la prochaine génération.

* * *

Dans un précédent numéro, nous avons dit un mot du discours prononcé par M. Dafoe, au banquet donné aux journalistes américains en visite à Winnipeg.

Ce discours vient d'être publié *in extenso* dans le Free Press.

Nous l'avons lu et nous devons convenir qu'il est épatant.

Deux grandes pensées y sont développées ou si l'on aime mieux, deux conclusions irréfutables sont tirées d'une manière concluante de l'état du monde actuellement.

D'abord, c'est la supériorité absolue de la race, de la mentalité, des aspirations et de l'idéal de la race anglo-saxonne; puis, l'humble et généreuse constatation qu'il n'y a que deux races dans l'Amérique du Nord—la race anglaise et la race américaine.

Evidemment tous les autres sont des indigènes.

Il n'y a plus qu'à faire comme les iroquois d'autrefois devant le soleil et s'incliner profondément devant M. Dafoe.

Comme outrecuidance, c'est pas mal; comme orgueil, c'est bien réussi et comme cynisme c'est charmant.

Nous avons-nous-même entendu un américain dire un jour: "Nous et le reste du monde!"

M. Dafoe a voulu sans doute rétorquer et river le clou à ses cousins.

Est-ce vraiment bien la peine d'engager une discussion sur ce point et d'entreprendre la réfutation de cet argument pour le moins étonnant.

Nous ne le croyons pas.

La proposition est à sa face si absurde qu'elle ne peut avoir été prise au sérieux ni par les auditeurs ni par l'orateur lui-même.

Si M. Dafoe avait dit que l'Empire Anglais est aujourd'hui le plus puissant du monde, nous l'aurions nous-mêmes applaudi, parceque c'est vrai.

Il n'a pas osé le faire parceque les dineurs américains qu'il haranguait lui aurait immédiatement répondu qu'il se trompait, car, d'après eux le plus puissant pays du monde, le seul pays au monde dans leur estimation, c'est le pays de Washington.

Que voulez-vous, ces opinions personnelles sont naturelles chez tous les individus, c'est à peu près comme cet esquimault qui prétendait savoir toutes les langues modernes parcequ'il pouvait causer l'anglais, le français et l'esquimault.

Si l'on devait accepter la proposition de M. Dafoe, il faudrait croire qu'il n'y a qu'une race dans l'Amérique du Nord, puisque anglais et américain sont de même sang et de même langue, et qu'il n'y a entre eux que la différence du lieu de naisance.

Que faire alors des français, des allemands, des irlandais et des centaines d'autres races qu'il serait ici trop long d'énumérer.

M. Dafoe est-il bien certain, que la supériorité numérique de l'élement anglais sur toutes les autres nationalités mises ensemble, soit si grande que cela, dans l'Amérique du Nord.

Un relevé officiel serait peut-être très intéressant à étudier.

* * *

L'on a fait grand bruit depuis quelques années, aux Etats-Unis et même au Canada, avec ces expressions, *hyphen* et *one hundred per cent*—de fait, ces expressions ont rivalisé d'importance et de popularité avec le mot *camouflage* qui pourtant a été mis à bien des sauces.

Et bien, si monsieur Dafoe avait été témoin des démonstrations dont un certain M. de Valera a été l'objet dans plusieurs grands centres des Etats-Unis, il aurait peut-être trouvé que les *hyphens* et les *one hundred per cent* était passablement mélangés.

Il s'est dit là, par des *hundred per cent,* des paroles à l'adresse de l'Angleterre, si désagréables, nous dirons même si odieuses que nous ne voudrions pas les repéter ici, d'abord, parceque nous les croyons exagérées et fausses, puis parce qu'en les répétant nous croirions commettre un acte de lèse-nation, vis-à-vis la nation anglaise.

Les allemands sont si nombreux aux Etats-Unis, qu'ils ont pu pendant deux ans faire impunément du sabotage dans la république voisine, et ils ont été à deux doigts de gagner leur point qui était d'empêcher les américains de se ranger du côté des alliés.

Nous pourrions écrire une longue liste de nationalités diverses qui jouent un rôle important dans l'Amérique du Nord et avec qui, coûte que coûte, il faut compter.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de nous servir du mot, mais tout ce discours à la Dafoe, c'est du *camouflage* banal et plutôt nuisible au progrès du pays.

C'est avec ces discours, bourrés d'égoisme, d'ignorance et de sotte prétention que l'on réussit à faire des *hyphens*.

C'est avec cet affichage malséant de supériorité sur les autres que l'on fini par aigrir et mettre en colère ceux qui ne sont pas de même sang que soi.

L'on voudrait mettre la division complète entre les populations de l'Amérique du Nord, que l'on ne saurait mieux s'y prendre.

Il est de vérité reconnue et incontestable que l'orgueilleux fabrique lui-même l'arme qui doit le tuer.

Que l'on prenne garde, avec tous ces efforts, tous ces cris, avec cette politique étroite, de n'aboutir qu'à une fin: celle de réunir sous un seul drapeau tous les éléments qui n'appartiennent pas à la race supérieure.

Nous serions alors loin de l'unité nationale.

* * *

Si l'on met de côté la petite invasion du territoire mexicain par les troupes américaines, les troubles noirs et blancs, les grèves du tous genres, la guerre contre le coût élevé de la vie, la question du divorce et le point de savoir si ce sont les Etats-Unis qui ont gagné la victoire pour les alliés; le sujet le plus contesté actuellement dans la république voisine, est sans contredit, le mode de ratification que l'on va donner au traité de paix et à la ligue des nations.

Le Président Wilson est la tête de turc sur laquelle on tape à qui mieux mieux.

Les sénateurs américains, à la suite du sénateur Lodge, font tournoyer continuellement leurs tomahawes avec une ardeur qui ne se dément pas; la plupart des journalistes ont des plumes que l'on serait mieux d'appeler des flèches empoisonnées et toute la tribu américaine semble se préparer au grand *pow-wow* qui sera le signal de la révolte contre le chef pacifique que l'on accuse de s'en être laissé un peu trop imposé par les *Zoulous* de l'Europe.

M. Wilson a tenu plusieurs levées à la Maison Blanche avec les plus rébarbatifs.

L'on a fumé le calumet de la paix sous la tente du grand chef; mais tous les visiteurs, en sortant de là, se sont empressés de secouer les cendres sur le seuil de la porte et une fois dehors ils ont brisé leurs pipes.

Et pourtant, M. Wilson ne demande plus grand chose à ses compatriotes.

Nulle responsabilité légale, un engagement moral seulement.

Autrefois l'on aurait jugé qu'un engagement moral valait encore mieux qu'un contrat légal.

Mais de nos jours, dans notre siècle pratique, la signature légale vaut mieux que l'obligation morale. Et puis... encore... si l'on doit juger par l'expérience des dernières années, on peut se demander si l'un vaut mieux que l'autre et même si tous les deux valent grand chose.

Le chiffon de papier de l'Allemagne, la promesse des garanties aux petites nationalités, les statuts et les traités du Canada au sujet de l'instruction religieuse et du respect de la langue française, sont tous des échantillons peu recommandables et peu propres à nous faire croire que le règne du plus fort n'est pas le meilleur.

C'était blanc-bonnet avant la guerre; ça pourrait bien être bonnet-blanc après la guerre.

En deux mots messieurs les américains veulent bien signer le traité pourvu que ça ne les engage à rien.

Ils veulent bien faire partie de la ligue pourvu qu'ils puissent en sortir quand ils voudont et quand ça fera leurs affaires.

Ils veulent bien être parties au contrat, pourvu qu'ils soient les seuls à juger et à décider sur leurs obligations.

Ils veulent bien marcher d'accord avec les autres pourvu qu'ils soient les juges absolus de la vitesse et de la mesure de leurs pas.

Ils veulent bien se servir de la même couverte, pourvu qu'ils soient les maîtres de décider qui pourra s'en servir.

Comme diraient nos gens *"c'est bien comme par chez nous"* avec certaines gens qui croient que les lois n'obligent que lorsque ça fait l'affaire du plus fort.

* * *

Il est question de remplacer nos districts scolaires par des bureaux municipaux.

C'est le noeud coulant qui se resserre toujours.

C'est l'engouffrement des petits ruisseaux dans le grand fleuve.

C'est l'accaparement des droits familiaux par l'ogre de l'état.

C'est le contrôle du plus faible par le plus fort.

C'est l'imposition des systèmes éducateurs, des idées religieuses et du mode d'enseignement de la population la plus nombreuse, à la minorité, au plus faible.

C'est un anneau de plus à la chaine que les prôneurs de la politique de une *langue, une école, une religion* fabriquent depuis quelques années avec une ardeur fébrile pour lig[illegible]r les plus petits qui ne pensent pas comme eux.

Il est vrai que ces petits peuvent avoir des droits, ces droits peuvent être des droits consciencieux, mais qu'importe cela?

Le monde ne vient-il pas de se battre pour la protection des petites nationalités et tous ces changements ne sont-ils pas faits sous l'impulsion du progrès, de la liberté et de la lumineuse démocratie.

Nous vivons dans un siècle pratique.

De Notre-Dame de Paris à la cathédrale de Malines

Le geste heureux et symbolique accompli par le Président Poincaré dans la cathédrale de Malines a couronné dignement les fêtes de la Victoire.

Les solennités et les ovations de Belgique apparaissent, en effet, comme la suite et le complément des défilés et des acclamations de Paris.

Le président de la République française épinglant la croix de guerre sur le camail empourpré du grand cardinal a voulu témoigner que la France considérait l'illustre prélat comme un des soldats et l'un des vainqueurs de la guerre. Le ruban de la Légion d'Honneur, en l'occurence, n'aurait pas pris une signification si claire, ni si juste. Notre Croix de Guerre est quelquechose de plus qu'une décoration: elle est un mémorial de bataille et un emblême de victoire.

La présence du Maréchal Foch, auprès du Chef d'Etat français, soulignait encore ce symbole. M. Poincaré, d'ailleurs, a tenu, par un discours bref mais éloquemment énergique, à en dégager tout le sens. Il a salué, dans la personne du Prince de l'Eglise, "interprète et protecteur" de son peuple opprimé, la voix qui au nom de la justice,... a retenti dans tout le monde civilisé."

Et il est incontestable, en effet, que les affirmations et les protestations de l'Archevêque de Malines ont équivalu, pour la cause de l'Entente, à de signalées victoires. En se faisant ainsi le défenseur "du droit et de la vérité", le cardinal perpétuait et renouvelait, d'ailleurs, la tradition des grands pasteurs du peuple chrétien.

C'est encore le Président de la République lui-même qui, n'ignorant pas l'histoire et n'en voulant point cacher les leçons, a évoqué ces prélats de jadis: "De même qu'au temps des Barbares, a-t-il déclaré au cardinal, les évêques étaient les défenseurs des cités, vous avez, du haut de votre siège primatial, exprimé en formules impérissables, la pensée de la Belgique opprimée."

Ainsi, M. Poincaré, dans cette cathédrale de Malines, où il avait pénétré entre le roi des Belges et le maréchal Foch, a tenu le langage et gardé l'attude d'un chef d'Etat chrétien.

Quels que soient ses sentiments personnels, il est assez averti et assez délicat pour comprendre qu'il ne peut représenter exactement la France, aux yeux du monde, sans rendre un solennel hommage à la religion.

Nous eussions voulu que, rompant avec des coutumes étroites et désormais surannées, le Président de la République ouvrît, dans l'église Notre-Dame, la série des fêtes qu'il devait clôturer dans la cathédrale de Malines.

Cependant, malgré son abstention, la pensée religieuse n'a pas été étrangère aux solennités de la victoire. Le chef des armées de France et des troupes alliées, le grand homme de guerre qui symbolise éminemment la puissance et la valeur françaises, le soldat qui devait, le premier, passer victorieux sous l'Arc-de-Triomphe, le maréchal Foch, enfin, avant de recueillir les acclamations de la foule, avait tenu, lui du moins, à porter les hommages des vainqueurs aux pieds de Dieu.

Or, qui donc, mieux que lui peut, en ce moment, incarner la France et parler en son nom?

La veille de l'inoubliable défilé du 14 juillet, deux cérémonies religieuses avaient lieu successivement, la première en la chapelle des Invalides, la seconde à Notre-Dame. Le Maréchal eut à coeur d'assister, de sa personne, à l'une et à l'autre. Et il y prit part en chrétien pratiquant et convaincu.

Je dois ajouter, d'ailleurs, qu'à la manifestation de Notre-Dame, le Président Poincaré lui-même était représenté par un membre de sa maison. La France officielle n'était donc pas absente de l'action de grâces au Grand Vainqueur, ni de la prière à l'intention des Morts.

Et la religion, de son côté, n'était point tenue à l'écart du défilé glorieux! Parmi les mutilés, dont le cortège émouvant étreignait les coeurs et mêlait des larmes aux cris d'enthousiasme, apparaissait la soutane du prêtre, et elle était saluée avec respect. Au milieu des troupes, avançaient, d'un pas martial, la tête haute et la poitrine constellée de décorations, des aumôniers militaires; et leur passage était accueilli, avec une admiration sympathique et reconnaissante, par cette population qui sait avec quelle abnégation héroïque ils se sont dévoués à nos soldats.

Sans doute, on aurait pu faire encore plus, et nous ne cachons pas que nous l'eussions désiré. Mais, quand on compare la situation présente à l'état de guerre intestine qui déchirait la France avant la guerre étrangère, on a le droit de constater un progrès, sensible.

Or, ce progrès est accepté, reconnu par des hommes, qui furent autrefois les artisans même de nos divisions.

Au peuple, aujourd'hui moins entravé par les errements d'hier et plus impressionnable aux élans nouveaux, de pousser de l'avant, puisque bientôt, il aura la parole.

Et puis, n'est-ce pas M. Clémenceau lui-même, en dépit de ses fautes anciennes et de la survivance de certains préjugés tenaces, qui a prononcé le mot de la situation? Rencontrant un aumônier militaire, quelques heures avant la manifestation triomphale, au pied du monument symbolique érigé à la mémoire des héros tombés pour la patrie, le Président du Conseil aborda le prêtre et, lui serrant la main d'une étreinte cordiale, au milieu d'un cercle ému d'assistants: "Monsieur l'abbé, lui déclara-t-il, il n'y a plus de catégories de Français."

Parole qui est un regret et un désaveu des jours sombres où certains Français, et des plus nobles et des plus purs, étaient exclus du droit commun et souvent même éloignés de la terre commune! Parole qui implique, en même temps, pour l'avenir, un engagement sacré.

Cet engagement fut sanctionné, sur l'heure, par l'approbation des témoins de cette scène rapide et touchante. On peut dire qu'il a été ratifié aussi par cette multitude immense qui acclama les vainqueurs au cours de leur marche glorieuse à travers Paris.

Certains pessimistes insinuent que l'Union sacrée, sans avoir jamais été d'ailleurs, une réalité générale et profonde, est à désormais un souvenir aboli; ils prétendent que la France est faire succéder la guerre civile à la guerre étrangère et l'anarchie sociale à cette discipline militaire qui fut un des principaux facteurs de victoire!... Or, les milliers d'étrangers qui s'étaient mêlés, le 14 juillet, aux millions de Français accourus sur le passage des troupes, de leurs chefs et de leurs drapeaux, ont pu remporter dans leurs pays, des témoignages probants et vibrants qui sont bien propres à renverser ces calomnies, à dissiper les nuages!

Qu'il y ait des politiciens acharnés à détruire une union qu'ils n'ont jamais subie qu'à contre-coeur, ce n'est pas niable et ce n'est point la première fois que je le reconnais. Je ne fais pas même difficulté pour convenir que les politiciens trouvent au Parlement un terrain de culture trop ouvert et trop actif. Que, d'autre part, il existe des officines de révolution sociale,—telles que la C.G.T., par exemple, et surtout ses groupements les plus avancés,—qui rêvent de faire éclater, chez nous, un mouvement bolchéviste, c'est encore une vérité que je ne conteste pas; et, de nouveau même, j'avouerai que ces meneurs recrutent, à travers les rangs du peuple, un trop grand nombre de complices ou de dupes.

Mais ce qui s'affirme, à la lumière d'une démonstration comme le défilé du 14 juillet,—et surtout à la chaleur des sentiments provoqués par le cortège,—c'est que l'opinion du peuple français, du vaste et vrai peuple, qui travaille avec ordre et en paix, est diamétralement contraire aux complots des politiciens comme aux violences, des socialistes. Des millions d'hommes étaient rassemblée là, venus de plusieurs provinces, et des plus disparates appartenant à toutes les classes et relevant de tous les partis. Et, dans cette multitude immense, la plus considérable et la plus compacte qui se soit vue à Paris, il ne battait qu'un seul coeur.

Et ce coeur battait d'admiration, d'enthousiasme, on peut dire d'amou[illegible] la patrie et pour ses défen[illegible] Il s'exaltait et s'épanouiss[illegible] la vue des grands généraux comme des humbles et obscurs soldats. Il s'enflammait au claquement des drapeaux déchiquetés par la mitraille. Il s'abandonnait sans réserve à l'élan de ces sentiments magnifiques et victorieux, qui s'appellent l'attachement au devoir, la passion du dévouement, le respect de la discipline. Il eût été imprudent, dans cette foule, de murmurer contre les chefs ou d'ironiser contre l'ardeur et l'abnégation patriotiques. Deux ou trois cents énergumènes ont tenté de le faire et de rejoindre le cortège, avec un drapeau rouge; mais au premier geste un peu résolu de la police, ils se sont éparpillés, comme une volée de moineaux, avant d'avoir pénétré dans la multitude. Quelques journalistes ont essayé, par ailleurs, de glisser une fausse note, dans le concert unanime des acclamations; mais ils n'ont eu ce triste courage que dans l'abri de leurs bureau,... et le lendemain de l'évènement.

Non! La France, qu'on présente volontiers comme la nation la plus brutalement et la plus étourdiment révolutionnaire,— et qui croit l'être, on parle du moins comme si elle le croyait,—n'est pas sûre pour la révolution. Elle veut, en immense majorité, rester unie et se refaire, dans le calme et dans l'ordre.

François VEUILLOT.

BRAVO LES BELGES

Les fêtes organisées dimanche dernier par le Club Belge de St-Boniface pour commemorer la signature de la paix ont obtenu un franc et légitime succès.

Elles commencaient à 9 heures du matin au Club Belge où la Fanfare de St-Boniface précédé des drapeaux de toutes les sociétés Belges se rendit à l'église Belge du Sacré-Coeur. Dans le cortège figuraient entre autres A. C. Van Hoorenbeeck, président du comité des fêtes: T. Hoornaert, président du Club Belge; Consul Belge A. J. H. Dubuc; Consul de France J. H. Bourgouin; Maire Béliveau, et toute la colonie Belge. Le Rév. Père Primeau officiait. Le choeur sous la direction de Oct. Rodts exécuta la Messe Royale et un choeur flamand de circonstance. La Fanfare de St-Boniface joua avec brio la Brabançonne et la Marseillaise.

Le prédicateur Rév. Père L. Regaert dans un sermon d'une haute éloquence traca le martyre de la Belgique sa participation dans la guerre mondiale et le triomphe de son peuple profondement chrétien. A 2 heures de l'après-midi se forma un cortège bien organisé. Y figuraient une dizaine de chars allégoriques d'artistique conception deux groupes de cavaliers une vingtaine d'automobiles décorées et les fanfares La Vérandrye et de St-Boniface qui nous régalaient de leurs airs les plus joyeux. Une foule sympathique le long du parcours du cortège applaudit de coeur gai la parade impressionante.

L'assemblée patriotique à 4 heures au Club Belge était présidée par T. Hoornaert et A. C. Van Hoorenbeeck entourés sur la scène par le Consul A. J. H. Dubuc, Maire Béliveau, J. P. Dumas, M.P.P., Rév. L. Regaert, Hon. J. Bernier, R. Moerman et Oct. Rodts.

Les discours plein de verve patriotique et de foi ardente furent chaudement applaudis.

Un excellent programme de sport eut lieu à 5 heures au coin des rues Archibald et Provencher. Des prix magnifiques furent distribués grâce à la générosité de quelques maisons de commerce de la place parmi lesquelles nous citons spécialement les Banques d'Hochelaga, la Banque Royale du Canada, le Blue Store, La Maison Blanche, la firme Allaire et Bleau, Langs Drug Store, Dr Gervais et Alb Van Daele. Merci à tous au nom de la colonie Belge.

A 8 heures du soir au Club Belge un concert organisé par le Club Dramatique Belgica avec le bienveillant concours de la Fanfare de St-Boniface avait attiré une foule compacte et enthousiaste. Les différents numéros programme furent bien goûtés et chaudement acclamés.

Bref une journée en tous points réussie qui comptera dans les annales de la colonie Belge de St-Boniface.

Un mot de remerciement à nos concitoyens de langue Française et Anglaise aussi bien qu'à tous autres pour leur bien sympathique participation à cette fête de fraternité internationale.

—Un Témoin.

Tournoi de Tennis de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba

Le tournoi a débuté de façon fort heureuse: un ciel clair, des concurrents enthousiastes, des parparties chaudement contestées et très intéressantes pour les spectateurs. Tel est, en peu de mots, le bilan des deux premières journées. Tout fait croire que l'entrain se maintiendra jusqu'à la fin. Quant à la température, nous ne pouvons rien assurer, mais nous vivons d'espoir.

En plus des coupes Cusson et Dubuc qui reviennent annuellement aux gagnants des simple et double pour hommes, nous avons, cette année, grâce à la gracieuse générosité de l'honorable sénateur Benard, une coupe qui sera la récompense du championnat des dames, dans la partie simple. C'est un magnifique objet d'orfèvrerie dont la conquête sera âprement disputée par un bon nombre de dames et de jeunes filles.

Un mot des parties de dimanche. Elles furent des plus intéressantes et nous n'avons eu qu'une chose à déplorer: c'est que les spectateurs ne fussent pas plus nombreux pour admirer les belles performances de nos joueurs. Souhaitons que les finales, qui se joueront, dimanche prochain, verront affluer vers nos courts un public nombreux pour commémorer la Boniface.

Ont gagné en "simple handicap", dimanche dernier: Contre Arthur Prendergast, Thomas Olivier, 7-5, 7-5; contre Emile Langlois, J. Forstall, 6-1, 6-0; contre G. Ducharme, W. Raymond, 6-1, 6-0; contre H. Lacerte, B. Begin, 6-5, 6-1; contre S. Tremblay, J.-C. d'Auteuil, 6-0, 6-1; contre J. Forstall, L.-P. Roy, 6-3, 6-2.

Ont gagné en simple "open":— Contre Noël Bougard, B. Bégin, 6-2, 6-1, contre Arthur Prud'homme, Henri Lacerte, 7-5, 6-4; contre A. Labelle, Arthur Prendergast, 6-2, 6-4.

Les joutes vont se continuer jusqu'à lundi, le 1er septembre; c'est ce jour-là que se joueront les finales qui n'auront pu avoir lieu dimanche prochain. Les semi-finales et les finales auront cet intérêt particulier que des concurrents comme Roy, Raymond, Lacerte, Etienne Prendergast, L. Couture, en seront les principaux figurants. Qu'on se souvienne qu'ils ont fait très bonne contenance dans le tournoi du "Winnipeg Tennis Club" et qu'ils sont venus aux prises avec les joueurs tels que Bennett, Wright et Holmes de Winnipeg et avec ceux qui ont remporté le championnat du tournoi, Bram et Jayne, de Minneapolis.

Notons encore que Etienne Prendergast, dans le concours des jeunes (même tournoi) est parvenu jusqu'aux finales et qu'il a trouvé là un des nôtres, Lucien Couture; ce dernier aussi avait réussi à frayer son chemin jusque là, en éliminant ses adversaires de Winnipeg.

L'on voit aisément que nos hommes ne sont pas des joueurs de petit calibre et qu'ils méritent qu'on les encourage.

Dimanche et lundi, les demoiselles du club serviront le thé au public qui se sera rendu sur le terrain. L'enthousiasme devra régner, car les figurants du tournoi n'en manqueront pas. Qu'on se le dise: *A dimanche et lundi prochains.*

—Communiqué.

Dr. F. LACHANCE
Des Hôpitaux de Paris
Spécialité:
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations: de 2 à 5 p.m.
Téléphones:
Bureau: Main 2604—Rés. M. 2613
Bureau: Bloc Somerset
Chambre 438
Avenue du Portage - WINNIPEG

A. J. H. Dubuc — W. B. Towers
Consul Belge — Louis P. Roy
Dubuc, Towers & Roy
Avocats et Notaires
Bureaux:
201 et 205 Edifice Somerset
Avenue du Portage
WINNIPEG
Téléphone Main 623
Casier Postal 443

RESTAURANT TASCONA
NO 358, RUE TACHE
ST-BONIFACE

Bananes 50c
Poires, la douz. ...... 40 à 50c
Pêches, la douz. 40c
Oranges, la douz. ..... 50 à 60c

C. BUFFET
Gérance et vente d'immeubles
Prêts, Assurances—Vente de fermes
201 EDIFICE SOMERSET
Phone Main 623

LA JOIE DE LA MATERNITE

Pour cette femme guérie par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.



Ellensburg, Wash.—"Après être mariée, j'ai été longtemps faible, pouvant à peine marcher. Nous désirions beaucoup avoir un enfant dans la maison, et un jour mon mari arriva de la ville avec une bouteille de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et me pria de l'essayer. Je fus guérie et fortifiée, et capable de vaquer à mes occupations domestiques; j'ai maintenant une petite fille, grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."—Mme O. S. JOHNSON, R. No. 3, Ellensburg, Wash.

Il y a partout des femmes qui désirent avoir de petits enfants, mais à qui ce bonheur est refusé à cause de dérangements organiques qui, dans la majorité des cas, disparaîtraient en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Ces femmes-là ne devraient pas désespérer avant d'avoir essayé ce précieux remède, et écrit à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., pour conseils spéciaux. Le résultat de leur expérience de 40 ans est à votre disposition.

L'Hon. J. Bernier — H. P. Blackwood
Noël Bernier — Alex. Bernier
BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER
Avocats et Notaires
Spécialités: droit criminel
Corporations, prêts
Bureaux:
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG
Téléph.: Main 2079 et 4767

Dr. E. J. JARJOUR
DENTISTE
Gradué de McGill et Laval
Téléphone: Main 4190
Bureau:
356 rue Main—702 Edifice Great West
WINNIPEG
En face de la Banque Montréal
Ouvert les soirs par "appointment"

Dr N.-A. LAURENDEAU
DES HOPITAUX DE NEW-YORK
Spécialité: Chirurgie et maladies de la femme
HEURES DE CONSULTATIONS
1 à 3 heures p.m. — 7 à 8 heures p.m.
Visite à l'hôpital St-Boniface tous les matins
Bureau et résidence: 83, rue Ritchot
Tél. Main 1392 — Saint-Boniface

Noël Faure Harrison, A.A.I.E.E.
Rés.: Télé M. 3777
Harry Gorman,
Rés.: Télé. G. 3903
HARRISON & GORMAN
Ingénieurs et Contracteurs Electrique
LAMPES "MAZDA"
(Livrée)
10, 15, 25, 40 et 50 watt 35c; 60 watt 40c; Lampes Nitrogen: 75 watt 75c; 100 watt $1.17; 150 watt $1.75.
87, rue Marion - St-Boniface
Bureau: Télé. M. 5828

J. E. Provencher :-: J.-N. Senez
GREAT WEST CONSTRUCTION CO.
Entrepreneurs Généraux
No. 46 Avenue Provencher, St-Boniface
Téléphones:
Bureau: M. 8132 - Rés.: M.3848

CITY OF ST. BONIFACE

NOTICE is hereby given that the Council of the City of St. Boniface has the intention to grade and ditch and will grade and ditch, as local improvement, Dugas Street extending from Dawson Road to De Bourmont Avenue, at an estimated cost of $250.00, unless prevented from doing so by a petition as hereinafter mentioned.

In the event of this local improvement being executed, the City will issue special debentures sufficient to raise an amount equal to the cost of the work, and will assess and levy on the properties fronting on both sides of the street where the work is done, an annual uniform frontage rate to pay off the debt or amount of debentures, in one Year for which same are issued; interest on debt being calculated at a rate not exceeding Six per centum per annum, and one per centum per annum less than said rate on the reinvestment of the sinking fund.

And unless within one month from the publication of this notice, the owners of the real property affected in respect of this local improvement, representing at least three fifths in value of said real property petition the Council against such local improvement or against the proposed assessment of the cost thereof, the City may without further notice proceed with the construction of same in the manner aforesaid and levy local improvement frontage rates as stated above.

By Order,
Ernest GAGNON,
City Clerk.
St. Boniface, Man.
20th. August, 1919.

ON RECONNAIT UN BON REMEDE A SES BONS EFFETS

LES PILULES ROUGES

de la Compagnie Chimique Franco-Américaine NE MANQUENT JAMAIS DE GUERIR

Depuis des années, les Pilules Rouges sont le remède dont je me sers généralement. Lorsque je les ai employées pour la première fois, elles m'avaient fortifiée, ramenée à la santé et pour longtemps. Mais, comme j'avance en âge et que tout s'use, surtout les forces, si je constate chez moi moins d'activité, moins de résistance au travail, j'ai immédiatement recours aux Pilules Rouges et quelques boites suffisent à me réconforter. Mme Joseph Robert, 96, rue St-Philippe, Trois-Rivières, Que.



Mme JOS. ROBERT
96, rue St-Philippe, Trois-Rivières, Qué.

Après la naissance de mon dernier enfant, je restai d'une faiblesse que je ne parvenais à vaincre, malgré beaucoup de soins et de remèdes de mon médecin. J'étais sujette à des hémorragies; je souffrais de maux d'estomac, de tête, de palpitations de cœur. Un jour, je décidai d'écrire au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui me donna une foule de conseils et me recommanda comme remède les Pilules Rouges. Bientôt je me trouvai moins abattue, eus moins à souffrir, l'appétit fut plus régulier, l'estomac plus actif et je redevins ce que j'étais auparavant, c'est à dire robuste, alerte et courageuse. Mme S. Lavoie, North Uxbridge, Mass.

Depuis trois ans, j'étais presque continuellement sous les soins d'un médecin pour des troubles d'estomac surtout. Je souffrais de palpitations de cœur, de maux de tête; j'étais très faible et nerveuse. Dès que je commençai à prendre des Pilules Rouges, il se fit un changement. Mes forces s'augmentèrent; j'eus l'estomac plus solide et mes malaises cessèrent. J'ai donc recouvré ma santé grâce à leurs bons effets. Mme L. Huot, 105, rue Chateauguay, St-Sauveur, Québec.

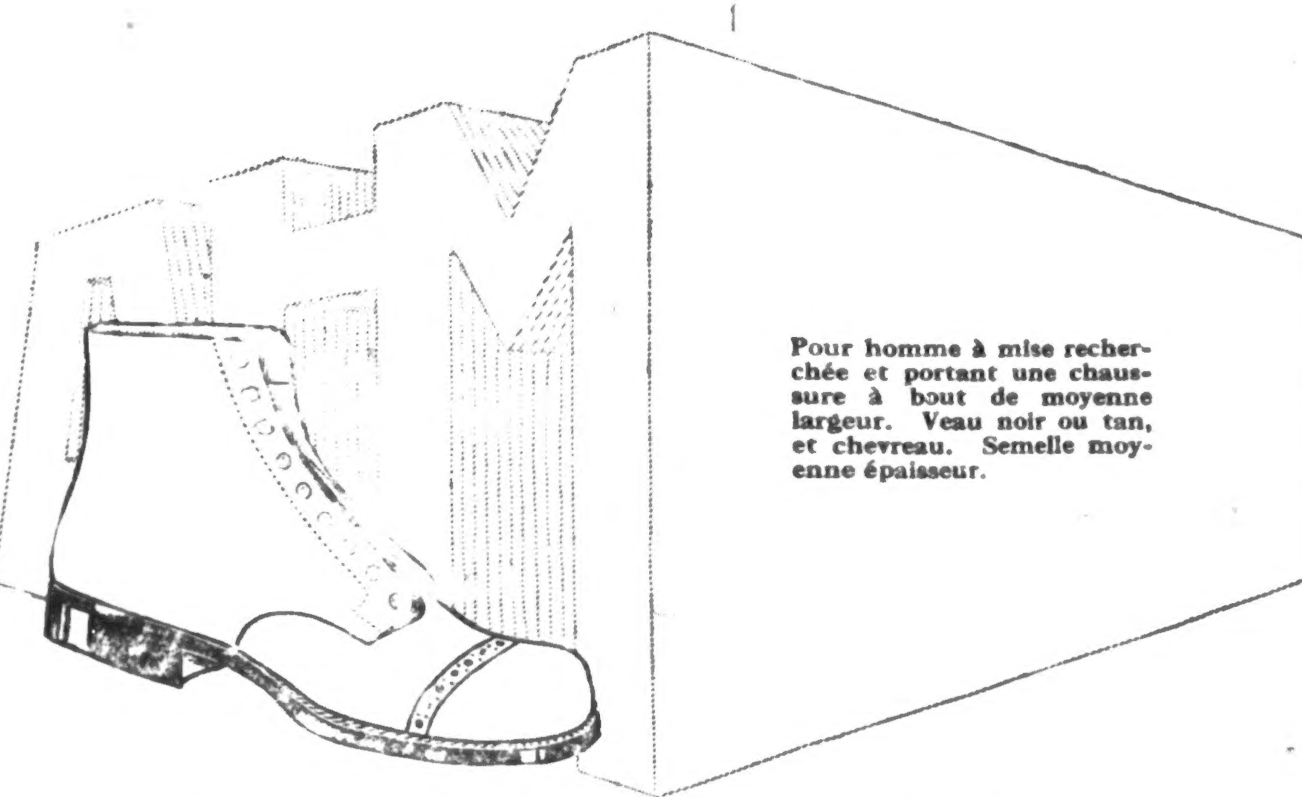
Je m'anémiais continuellement en dépit des soins d'un médecin et d'une foule de remèdes que j'employais. Pendant cinq ans je chancelai, eus à souffrir de maux de tête, de douleurs de reins, de vertiges. Découragée de mon état, je me demandais comment je pourrais bien me traiter, quand l'idée me vint de prendre des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Americaine. J'avais déjà employé tant de remèdes que je manquais même de confiance dans ce dernier, mais les bons effets que j'en retirai bientôt changèrent ce sentiment. Dans l'espace de quelques mois je fus complètement rétablie, c'est-à-dire que j'avais acquis plus de forces que je l'espérais, que j'avais pris de l'embonpoint et que je me sentais à l'aise. Mme A. Cardinal, 226, rue Chambord, Montréal.

A dix-huit ans, j'étais d'une faiblesse qui m'avait obligée à quitter l'école; j'étais pâle, maigre et souffrais presque continuellement de maux de tête, de points de dos, de côtés. On m'avait fait traiter par trois médecins, mais sans beaucoup de changement. J'avais aussi employé nombre de remèdes enseignés. Des personnes de mes connaissances semblaient me trouver bien malade et s'inquiétaient. Je fus cependant sauvée par les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que j'ai prises durant quatre ou cinq mois. Depuis, j'ai toujours été grasse et bien portante. Mlle Ernestine Douville, St-Casimir, Que.

Les CONSULTATIONS GRATUITES, au bureau de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, 274, rue St-Denis, sont données tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. C'est toujours, depuis vingt ans, le même médecin qui préside à ces consultations. Les femmes, qui ne peuvent venir au bureau, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c., une boite, $2.50, six boites. Elles sont toujours vendues en boites, jamais au cent. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.



Une Marque de Commerce bien connue et se qui en fait la Valeur

DANS notre pays, on concède volontiers que notre marque de commerce représente un critérium de qualité pour les chaussures. Mais sur quoi s'appuie cette opinion? Pourquoi cette marque est-elle si universellement acceptée comme garantie de qualité? Voila ce qu'il faut dire.

Tout d'abord cette marque est soutenue par ce qui, en fait de cordonnerie, est la plus puissante organisation du Canada: une association disposant de ressources immenses et possédant une incomparable capacité d'achat.

Mais ce n'est pas tout. Pour importantes que soient ces choses, elles ne sont pas *l'essentiel* pour vous, consommateurs de chaussures. Car cette marque de commerce implique une obligation dont nous ne pouvons nous libérer, c'est-à-dire l'obligation de la probité envers le public.

La responsabilité du fabricant d'articles sans marques de commerce cesse au moment où ces effets quittent l'usine. Tandis que le manufacturier d'objets, portant sa marque de commerce, assume une obligation qui dure autant que ces objets eux-mêmes. La marque de commerce constitue une sorte d'engagement l'obligeant à maintenir uniformément la qualité de ses produits, sous peine de perdre sa réputation. Plus cette réputation grandit, plus grandit aussi la responsabilité qui en découle. Noblesse oblige.

Voilà ce qui fait la valeur de la marque de commerce A. H. M. Voilà ce que nous offrons à tous les consommateurs de chaussures du Canada. N'avons-nous pas raison de vous conseiller d'exiger la marque de commerce du fabricant sur les chaussures que vous achetez?

Nous avons édité un livret intitulé "De l'achat des chaussures." Pourquoi ne vous en enverrions-nous pas un exemplaire, franco?

AMES HOLDEN McCREADY LIMITED
"Cordonniers de la nation"
ST. JOHN — MONTREAL — TORONTO — WINNIPEG — EDMONTON — VANCOUVER

Exigez cette marque sous la semelle— AHM —de toute chaussure que vous achetez


(37)

N'OUBLIEZ PAS QUE L'IMPRIMERIE DU MANITOBA EST OUTILLEE POUR EXECUTER TOUTES SORTES D'OUVRAGES MUNICIPAUX, TELS QUE RAPPORTS D'AUDITEURS, LISTES MUNICIPALES, FORMULES, ETC., ETC.

Gray's St. Boniface Garage Ltd.
AGENTS POUR AUTOMOBILES FORD
Nous avons maintenant une installation de soudure par oxy-acétylène, de sorte que nous pourrons vous faire à bon marché la soudure de n'importe quelle pièce.
Rechargement de batteries fait pour $1.25.
Si votre batterie a besoin de réparations, demandez nos prix.
Nous garantissons tout travail
Gray's St. Boniface Garage Ltd.
Téléphone Main 1177
COIN DES RUES ST-JOSEPH ET DUMOULIN, ST-BONIFACE.

Bureaux: Main 7318 — TELEPHONES — Résidence: Main 4199
CASIER POSTAL 179
J. A. CHARETTE
ST-BONIFACE, MAN.
PLOMBERIE POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE
CHAUFFAGE A EAU CHAUDE, VAPEUR, AIR CHAUD
COUVERTURES EN TOLE ET EN GRAVIER
CORNICHES ET VENTILATION ET TOUS TRAVAUX EN TOLE
SATISFACTION ASSUREE

RESTAURANT LANDRY
Repas à toute heure—Tabacs Canadiens en paquets et en feuilles — Cigares, etc.
A.-H. LANDRY, propriétaire
COIN DES AVENUES PROVENCHER ET TACHE
SAINT-BONIFACE, MAN.

MENAGERES
Pratiquez l'économie. Conservez les aliments. Vous aurez plus de pain et du meilleur pain si vous vous servez de
PURITY FLOUR
(Telle que requise par le Governement)
License Nos. 15, 16, 17, 18.
Employez-la dans toutes vos pâtisseries.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY
Billets de Chemin de Fer Pour Toutes Destinations
— via —
CANADIEN PACIFIC
La plus grande voie ferrée du monde. Billets pour toutes les lignes océaniques.
ANTONIO LABELLE
Rés.: 110 Aulneau — Tél. M. 4437
Bureau: Portage et Main — Tél. M. 370-371

Pour l'art dental de haute classe aux prix moderés
Allez chez
Drs. Weagant et Weagant
526, Bloc Somerset — Tél. M. 5041
Winnipeg

George A. Wallar
PHARMACIEN et CHIMISTE.
Télé.: St. John 23—1236 Main St.
Vis-à-vis St. John's Park
WINNIPEG, Man.
Prescription une spécialité

M. SWEENEY
ENTREPRENEUR
Travaux d'excavantion, canaux d'égoûts, trottoirs en beton, plancher en ciment, et toute sorte de travaux en beton. Travail guarantie et de première classe.
202, Rue Eugénie — Télé. M. 60
Bureau de Poste Norwood
St-Boniface, Man.
18—4—6 m.

JEAN J. DAOUST
Entrepreneur de Plomberie, Chauffage, Couvertures, Corniches et Plafonds métalliques. — Attention particuliere aux contrats pour églises, couvents, écoles, etc. — Boîte postale 159
259 ave Provencher — St-Boniface, Man.
Tél. Rés. 5598. — Atelier, 6645

Fournitures générales pour automobiles
CONTANT FRERES
Station de service
The Norwood Garage
Coin des rues Horace et Saint-Joseph
Tél. Main 2498
Nous vendons les automobiles FORD, les moins coûteuses, les meilleures.
Nous avons en magasin un assortiment complet de pièces de rechange pour les voitures universelles FORD

Rés. 171, Eugénie — R. Tél. M. 3280
J. M. RUSSELL
successeur de
Stalker Electric Co.
Contracteur Electricien. Une attention spéciale sera donnée aux réparages.
242, Ave. Taché - Phone M. 5079
Norwood

J. A. HEBERT
IMMEUBLES — LOYERS
ASSURANCES
273½ Avenue du Portage
Tél. Main 4576 — WINNIPEG

THEATRE

ORPHEUM—Labor Day Amélia Stone et Arman Kaliz "A Song Romance". Mme Gene Hughes, dans "When he came back" comédie. Yip, Yip Yaphankers, athletisme. Harry Breen, chant. Meleta Benconi, violon. Bell et Wood, dances. Sybil Vane, vaudeville.

PANTAGES — Cette semaine, T. Kimra & Cie des Travaillants Chinois et Dominique Amos et Jeannette.

DOMINION — Cette semaine Clara Kimball Young. Une pièce qui a été jouée deux ans à New York.



Le ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à midi, jeudi le 11 septembre 1919, des soumissions pour la construction d'un quai à Le Pas, comté Nelson, Manitoba, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un quai à Le Pas, Man.

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux Publics, Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district Winnipeg, Man., ainsi qu'au bureau de poste, Le Pas, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux condition mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à lordre du ministre des Travaux Publics et accepte par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque. On peut se procurer au ministère des Travaux Publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de $10.00 payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera remis si la soumissionnaire offre une soumission regulière.

Par ordre,
R. S. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa le 21 d'août, 1919.

40—41

NOTES LOCALES

Jeudi le 28 août à 7.30 p.m. aura lieu à l'Académie St-Joseph, la réunion annuelle des anciennes élèves. La bénédiction solennelle du Saint Sacrement sera donnée par Sa Grandeur Mgr Béliveau. Il y aura ensuite réception et élection des officiers.

M. le commissaire d'école S.-J. Dussault a été nommé délégué pour assister à la convention de la C.M.B.A. qui se réunira le 27 août à London, Ont.

Son Honneur le juge Noël d'Edmonton à visiter M. le juge Prendergast et M. J.-P. Tremblay la semaine dernière.

M. le docteur G.-L. Marsolais de St-Eustache a été nommé coroner de la province.

M. Jack Gingras est arrivé la semaine dernière de Plessisville, P.Q. dans l'intention de résider par ici.

Les classes des écoles publiques commenceront mardi le 2 septembre prochain.

L'exposition de St-Vital tenue semaine la dernière a été un véritable succès il y a eu foule à tous les jours et les produits étaient superbes à voir.

Les trois filles religieuses de M. et Madame L.-J. Collin étaient en visite à Saint-Boniface la semaine dernière.

M. Thomas Gelley du département d'immigration depuis nombre d'années a été nommé commissaire d'immigration la semaine dernière. Nos félictiations.

Le 1er courant ouverture de la chasse aux canards.

Mad. Joseph Holland de Warroad, Minn., est en visite chez Madame Gauvin, suite 7 Edifice Le Manitoba.

Monsieur Marcel Grymonpré ayant accepté une situation en France ne revient pas à St-Boniface. Monsieur Fontaine devient successeur de la maison Grymonpré & Fontaine et informe sa clientèle que, comme par le passé, il fera tout son possible pour satisfaire chacun, vite et bien, à des prix très modérés.

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Le grand pique nique de la Société St-Jean Baptiste de Winnipeg aura lieu dimanche après-midi le 31 août à la "Villa Lemire" entre le Country Club et St-Charles. Il y aura fanfare et amusements de tous genres avec prix. On y servira sandwiches, fruits, etc. Prenez les chars St-Charles et Headingly et descendez à la rue Kirkfield.

Venez en grand nombre et amènez vos amis. Ouverture à 1 heure 30.

—*Communiqué.*

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE — Un jeune homme instruit avec des aptitutes pour faire bon commis de banques. S'adresser casier postal 2878, Winnipeg. 38—40

LES PARENTS qui désirent les services de la garde malade de santée publique devront s'adresser au Bureau Hygiène, Hôtel-de-Ville, St-Boniface. Télé.: Main 3616. 38-41

PERDU—A St-Vital, un cheval âgé de 8 à ans. Rouge, nez blanc ainsi que les deux pattes de derrière blanche, avec licou dans la tête. Pour toute information s'adresser à M. P. Macthlinckx, Norwood P. O. où un récompense sera payée. 37—40

A VENDRE—Lot et maison, No 90, rue Ritchot, dans l'un des plus beaux quartier résidentiels de St-Boniface. S'adresser à M. Joseph Baril, No 90, rue Ritchot, Saint-Boniface. 37—38

TERRE A VENDRE—Située à 4 milles à l'Est de Saint-Jean-Baptiste, sur la Rivière-aux-Marais. 240 acres 156 acres en culture, étable de 16x24, grainnerie de 16x16. S'adresser à M. Joseph Baril, No 90, rue Ritchot, St-Boniface. 37—38

Rural Municipality of Tache

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

BY VIRTUE of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Tache in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date the eighteenth day of August, A.D., 1919, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on Tuesday, the 30th. day of September, 1919, at the council chamber in the Parish of Lorette, in the said Rural Municipality at the hour of two o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

Description of Lands—	Sec.	Twp.	Rge.	Acres	Arrears	Costs	Total
Lot 6, Oak Island Settlement				226	$240 54	50	241 04
Ely. 6 chs. in width of Lot 23, Parish of Lorette				99	74 91	50	75 41
W.½ of Lot 26, Parish of Lorette				70	56 28	50	56 78
Wly. 3 chs. in width of Ely 6 ch. of Lot 36, Parish of Lorette				47	47 09	50	47 59
Lots 38 & 39, Parish of Lorette				394	296 63	50	297 13
E.½ of Lot 53, Parish of Lorette				87	72 91	50	73 41
The most Ely. 35 chs. in width of S.½ of NE.¼ 27 and N.½ of L.S. 11 & 12	26	9	4E	110	90 26	50	90 76
N.W.¼ & N.½ of S.W.¼	36	9	4E	234	176 86	50	177 36
L.S. 9, 10, 11 & Frac. L.S. 12	9	9	6	140	121 95	50	122 45
N.½ of N.E.¼	24	9	6E	80	79 41	50	79 91
N.W.¼ & N.½ of S.W.¼	1	9	7E	240	121 45	50	121 95
S.W.¼	3	9	7E	163	75 36	50	75 86
E.½	7	9	7E	321	266 16	50	266 66
N.E.¼	9	9	7E	160	63 24	50	63 74
S.E.¼ & N.W.¼	15	9	7E	320	157 28	50	157 78
N.W.¼	16	9	7E	160	63 24	50	63 74
S.W.¼	20	9	7E	161	112 80	50	113 30
S.½	21	9	7E	320	140 40	50	140 90
N.E.¼	21	9	7E	160	72 52	50	73 02
W.½ of N.W.¼	21	9	7E	80	54 08	50	54 58
N.E.¼	27	9	7E	160	72 52	50	73 02
S.W.¼	14	9	8E	161	67 26	50	67 76

All the above lands are patented.

Dated at the Parish of Lorette, in the Province of Manitoba, this eighteenth day of August, A.D., 1919.

E. J. ARPIN, Sec.-Treas.
R. Municipality of Tache, Lorette, Man.

Rural Municipality of DeSalaberry

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

BY VIRTUE of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of DeSalaberry, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, bearing date the 7th day of August A.D. 1919, to me directed, commanding me to levy on the several parcels of land, in the said Municipality, mentioned and set forth in the list of lands hereto annexed for arrears of taxes respectively due thereon, together with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will, at the hour of one o'clock in the afternoon on Tuesday, the seventh day of October A.D., 1919, at the Municipal Chambers, in the Rural Municipality of DeSalaberry, proceed to sell by auction the said lands for arrears of taxes and costs.

Description of Land—	Sec.	Twp.	Rge.	Acres	Arrears	Costs	Total
S.W.¼ & S.½ of N.W.¼	15	5	3	240	$233 35	50	233 85
N.E.¼ & E.½ of N.W.¼	24	5	4	240	192 22	50	192 72
W.½ of N.W.¼	21	4	5	80	28 38	50	28 88
Leg. Subd. 7.8 & N.½ of Leg. Subd. 1, 2 less 1 acre	7	4	5	119	53 33	50	53 83
S.W.¼ & S.½ of N.W.¼	2	4	5	240	121 16	50	121 66
S.E.¼ & N.½ of N.E.¼	34 27	4	5	240	81 50	50	82 00
S.½ of S.W.¼	21	1	5	80	28 38	50	28 88
That part of Lot "U" Rat River Settlement lying between Rat River and main Highway and between Northern limit of Lot U and the Northern limit of road over and upon said Lot U. as per plan, and 4x9 chains of Lot 9 Rat River Settlement described as excepted in Certificate of Title No. 270841				15	135 23	50	135 73
That part of Lot 10, Rat River Settlement lying west of Rat River				62	43 01	50	43 51
Lot 83 St. Malo Settlement except northerly 3 chains lying west of highway as shewn on plan No. 1387				208	119 23	50	119 73
That portion of Lot 84 St. Malo Settlement, described in Certificate of Title No. 149739				6	51 30	50	51 80

All the above lands are patented.

Subject in every instance to right-of-way for railways, roads and chains.

Dated at St. Pierre, Manitoba, this 20th day of August A.D., 1919.

Municipality of DeSalaberry.
PAUL CHENARD,
Secretary-Treasr.